

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES
PAR DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES
D'ETAT DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017
(Financement PAGIPG)

**RAPPORT D'AUDIT DU FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT
(FNEC)**

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	05/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _ Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	9
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	10
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	10
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM).....	10
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	10
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	10
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	10
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	15
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	15
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	18
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	18
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	18
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics	21
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	22
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	23
IX.	ANNEXES	24

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'état du Bénin au titre de la gestion budgétaires 2016 & 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'autorité contractante visitée (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière
- vii. Analyse de la performance des AC

viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH

Associé-Gérant

Expert en passation des marchés

Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017.

NB : En 2016 aucun marché n'a été passé par l'autorité contractante.

N° d'ordre	Eléments	Volume	Valeur
1	Marchés de la population mère	11	97 487 204
2	Marchés audités	11	97 487 204
%		100%	100%

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) d'un **volume de onze (11) marchés pour une valeur de quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre (97.487.204) FCFA** sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	DEMANDE DE COTATION	11	0	5	5	1
Total général		11	0	5	5	1
%		100%	0,00%	45,45%	45,45%	9,09%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures classées d'irrégulière, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que les procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fondements des opinions

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin et ses décrets d'application.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH

Associé-Gérant

Expert en passation des marchés

Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures et de l'exécution effective des contrats passés par le FNEC, nous avons retenu la population primaire des marchés communiqués par l'AC et ensuite complété par les marchés ne faisant pas partie de la liste de l'AC et communiqués par la DNCMP afin d'avoir la population totale. A cet effectif total, s'ajoute éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
DEMANDE DE COTATION	97 487 204	11	97 487 204	11	100%	100%
Total général	97 487 204	11	97 487 204	11	100%	100%

Commentaire :

La population primaire est composée de onze (11) marchés passés par la procédure de demande de cotation tout comme l'échantillon. Compte tenu du volume peu significatif des marchés à auditer, le consultant a procédé à un contrôle de l'ensemble des marchés passés par l'Autorité Contractante et communiqués aux auditeurs.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Services	32 744 250	5	32 744 250	5	100%	100%
Fournitures	11 866 400	3	11 866 400	3	100%	100%
Travaux	33 194 054	1	33 194 054	1	100%	100%
Prestation intellectuelle	19 682 500	2	19 682 500	2	100%	100%
Total général	97 487 204	11	97 487 204	11	100%	100%

Commentaire :

Nous observons dans la distribution ci-dessus les deux types de marchés (fournitures, travaux, services et prestations intellectuelles)

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, que la population mère est composée de onze (11) marchés de services tout comme l'échantillon.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

N° d'ordre	Référence du marché	Objet du marché	Titulaire	Mode de passation	Type de marché	Montant (F CFA HT)
1		Travaux de remise en l'état de l'ex bâtiment abritant les locaux du FNEC à Godomey Hloulacomey	Ets VALDES & FRERES	DC	Travaux	33 194 054
2	N°006/DGFNEC/MCVDD/AC /DEPSE/CPMP/SP du 24/03/2017	Réalisation du site web du FNEC et la formation des gestionnaires et administrateurs	E-ALL	DC	Services	5 000 000
3	N°012/DGFNEC/MCVDD/AC /CPMP/SD du 02/10/2017	Maintenance du circuit et du réseau électrique	ETS UNIVERSAL BETRIEB	DC	Services	1 500 000
4		Souscription d'une compagnie d'assurance maladies et de véhicules au profit du FNEC	SAAR	DC	Services	11 524 250
5	N°001/DGFNEC/MCVDD/AC /CSPRMP/SD du 18/01/2018	Abonnement réseau INTERNET "ISOCEL"	ISOCEL	DC	Services	6 720 000
6	N+002/DGFNEC/MCVDD/A C/CPMP/SP du 26/01/2017	Nettoyage et l'entretien des bureaux abritant les services du FNEC	Ets VALDES & FRERES	DC	Services	8 000 000
7	N°013/DGFNEC/MCVDD/D MRF/AC/CPMP/SD du 05/12/2017	Réalisation des documents d'évaluation et l'utilisation des ECOTAXES mobilisées et d'identification des nouveaux produits à assujettir aux ressources ECOTAXES	SUS DEV	DC	Prestations intellectuelles	9 800 000
8	N°009/DGFNEC/MCVDD/AC /DPPSE/CPMP/SD du 06/06/2017	Actualisation du guide de formulation, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC	Les Sociétés SIRAM SARL	DC	Prestations intellectuelles	9 882 500
9	BC N°0000556	Fournitures de matériels de bureau, consommables informatiques, produits d'entretien, lubrifiants et des pièces de rechanges pour véhicules BJ 1540 RB	Ets VALDES & FRERES	DC	Fournitures	8 178 300
10	BC N°0000671	Fournitures de matériels électriques pour la réalisation d'une alimentation triphasée et une boîte de commande triphasée pour le groupe électrogène au profit du FNEC	BETRIEB	DC	Fournitures	1 188 100
11	BC N°0000673	montage et impression du recueil du guide d'élaboration, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC en 500 exemplaires	BEDI CONSULTING	DC	Fournitures	2 500 000
TOTAL						97 487 204

Commentaire :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, que le marché échantillonné a été communiqué aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de onze (11) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	DEMANDE DE COTATION	11	11
Total général		11	11

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	KO	KO	OK	OK	KO	Les actes de la PRMP, S-PRMP et CCMP ne sont pas communiqués
2	Conformité	C2	KO	KO	OK	OK	KO	Les actes de la PRMP, S-PRMP et CCMP ne sont pas communiqués
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO		OK	OK	KO	Indisponibilité des rapports d'activités de la PRMP et de la CCMP
4		C4	KO	KO	OK	OK	KO	Les actes de la PRMP, S-PRMP et CCMP ne sont pas communiqués
5		C5	KO	KO	OK	OK	KO	Les actes de la PRMP, S-PRMP et CCMP ne sont pas communiqués
6		C6	KO					Toute la documentation n'est pas disponible
7		C7	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de **78,36 %**

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures de demande de cotation. (Voir en annexe 2 les fiches d'exhaustivités).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Le plan de passation des marchés a été élaboré par la PRMP du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC). Le PPM est conforme au modèle type de l'ARMP. Sur les onze (11) marchés audité, cinq (5) ne figurent pas dans le PPM.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation du marché. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé pour les huit (08) marchés pertinents audité s'évalue à 31 jours. Ce délai est conforme par rapport au délai de validité des offres qui est de 90 jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en annexe 3

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du répertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèce, aucun marché n'a été passé par la procédure d'entente directe. Les marchés de demandes de cotation ne figurent pas dans les répertoires des prix de référence de 2017.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION

1. Marché N°006/DGFNEC/MCVDD/AC/DEPSE/CPMP/SP du 24/03/2017, relatif à la réalisation du site web du FNEC et la formation des gestionnaires et administrateurs, attribué à E-ALL,

approuvé le 24/03/2017 pour un montant TTC de 5.000.000 FCFA, source de financement : Ecotaxes.

2. Marché 013/DGFNEC/MCVDD/DMRF/AC/CPMP/SD du 05/12/2017, relatif à la réalisation des documents d'évaluation et l'utilisation des ECOTAXES mobilisées et d'identification des nouveaux produits à assujettir aux ressources ECOTAXES, attribué à SUS DEV ADVICE, approuvé le 05/12/2017 pour un montant TTC de 9.800.000 FCFA, source de financement : Ecotaxes.
3. Marché N°002/DGFNEC/MCVDD/AC/CPMP/SP du 26/01/2017, relatif au nettoyage et l'entretien des bureaux abritant les services du FNEC, attribué à l'Ets VALDES & FRERES, approuvé le 26/01/2017 pour un montant TTC de 8.000.000 FCFA, source de financement : Ecotaxes.
4. Marché N°009/DGFNEC/MCVDD/AC/DPPSE/CPMP/SD du 06/06/2017, relatif à l'élaboration du document du guide de formulation, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC, attribué à les Sociétés SIRAM SARL & FRERES, approuvé le 06/06/2017 pour un montant TTC de 9.882.500 FCFA, source de financement : Ecotaxes.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- Les notifications de l'attribution provisoire
- Les informations aux soumissionnaires non retenus,
- Les notifications des marchés approuvés.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription des marchés au PPM au titre de 2017 ;
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans les demandes de cotation.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion : Les procédures ayant aboutie à l'attribution des quatre (4) marchés ci-dessus sont irrégulières en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

5. Marché N°012/DGFNEC/MCVDD/AC/CPMP/SD du 02/10/2017, relatif à la maintenance du circuit et du réseau électrique, attribué à l'Ets UNIVERSAL BETRIEB, approuvé le 02/10/2017 pour un montant TTC de 1.500.000 FCFA, source de financement : Ecotaxes.

Les pièces manquantes :

- L'autorisation du renouvellement.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison de l'indisponibilité de l'autorisation du renouvellement.

6. Marché (BC N°0000673), relatif au montage et impression du recueil du guide de formulation et d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC en 500 exemplaires, attribué à BEDI CONSULTING, approuvé le 27/12/2017 pour un montant TTC de 2.500.000 FCFA, source de financement : Ecotaxes.

Les pièces manquantes :

- Le procès-verbal d'ouverture,
- Le rapport d'analyse et d'évaluation,
- Le procès-verbal d'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus,
- La notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans la demande de cotation

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au plan de passation des marchés de 2017,
- Délai anormalement court entre la date d'envoi de la demande de cotation (06/12/2017) et la date de dépôt (08/12/2017) soit deux (2) jours. Cette situation est contraire à ce que recommande l'article 5 du décret n°2011-479 du 08 juillet 2011 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription au PPMP 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

7. Marché N°001/DGFNEC/MCVDD/AC/CSPRMP/SD du 08/01/2018, relatif au contrat d'abonnement réseau internet 'ISOCEL', attribué à ISOCEL TELECOM, approuvé le 18/01/2018 pour un montant TTC de 6.720.000 FCFA, source de financement : Ecotaxes.
8. Marché (BC N°0000556), relatif aux fournitures de matériels de bureau, consommables informatiques, produits d'entretien, lubrifiants et des pièces de rechanges pour véhicules BJ 1540 RB, attribué à l'Ets VALDES & FRERES, approuvé le 07/08/2017 pour un montant TTC de 8.178.300 FCFA, source de financement : Ecotaxes.

9. Marché (BC N°0000671), relatif aux fournitures de matériels électriques pour la réalisation d'une alimentation triphasée et une boîte de commande triphasée pour le groupe électrogène au profit du FNEC, attribué à UNIVERSAL BETRIEB, approuvé le 27/12/2017 pour un montant TTC de 1.188.100 FCFA, source de financement : Ecotaxes.
10. Marché (-), relatif aux travaux de réhabilitation du bâtiment R+6 ayant abrité les locaux du FNEC) Godomey Hloualacomey, attribué à l'Ets VALDES & FRERES, approuvé le 24/05/2017 pour un montant TTC de 33.194.054 FCFA, source de financement : Ecotaxes.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Les pièces manquantes :

- L'information aux soumissionnaires non retenus,
- La notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans la demande de cotation.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché au plan de passation des marchés de 2017,

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des quatre (4) marchés ci-dessus sont frappées de nullité en raison du défaut d'inscription au PPM 2017 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

11. Marché, relatif à la souscription d'une compagnie d'assurance maladies et de véhicules au profit du FNEC, attribué à Saar, approuvé le 11/01/2017 pour un montant de 11.524.250 FCFA, source de financement : Ecotaxes.

Les pièces manquantes :

- La demande de cotation envoyée aux soumissionnaires,
- Le procès-verbal d'ouverture, d'analyse et d'évaluation,
- Le procès-verbal d'attribution provisoire,
- La notification de l'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus,
- La notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés :

- Inscription du marché au plan de passation des marchés de 2017,
- Respect de la conformité des critères d'analyse et d'évaluation contenus dans la demande de cotation.

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la procédure ayant conduit à l'attribution du présent marché en raison des pièces significatives manquantes.

Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures de la demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinions		
				1	2	3
1		Travaux de remise en l'état de l'ex bâtiment abritant les locaux du FNEC à Godomey Hloualacomey	33 194 054	X		
2	N°006/DGFNEC/MCVDD/AC/D EPSE/CPMP/SP du 24/03/2017	Réalisation du site web du FNEC et la formation des gestionnaires et administrateurs	5 000 000		X	
3	N°012/DGFNEC/MCVDD/AC/C PMP/SD du 02/10/2017	Maintenance du circuit et du réseau électrique	1 500 000		X	
4		Souscription d'une compagnie d'assurance maladies et de véhicules au profit du FNEC	11 524 250			X
5	N°001/DGFNEC/MCVDD/AC/C SPRMP/SD du 18/01/2018	Abonnement réseau INTERNET "ISOCEL"	6 720 000	X		
6	N°002/DGFNEC/MCVDD/AC/CPMP/SP du 26/01/2017	Nettoyage et l'entretien des bureaux abritant les services du FNEC	8 000 000		X	
7	N°013/DGFNEC/MCVDD/DMR F/AC/CPMP/SD du 05/12/2017	Réalisation des documents d'évaluation et l'utilisation des ECOTAXES mobilisées et d'identification des nouveaux produits à assujettir aux ressources ECOTAXES	9 800 000		X	
8	N°009/DGFNEC/MCVDD/AC/D PPSE/CPMP/SD du 06/06/2017	Actualisation du guide de formulation, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC	9 882 500		X	
9	BC N°0000556	Fournitures de matériels de bureau, consommables informatiques, produits d'entretien, lubrifiants et des pièces de rechanges pour véhicules BJ 1540 RB	8 178 300	X		
10	BC N°0000671	Fournitures de matériels électriques pour la réalisation d'une alimentation triphasée et une boîte de commande triphasée pour le groupe électrogène au profit du FNEC	1 188 100	X		
11	BC N°0000673	montage et impression du recueil du guide de formulation, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC en 500 exemplaires	2 500 000	X		
TOTAL			97 487 204	51 780 454	34 182 500	11 524 250

Légende :

- | | |
|---|------------------------------|
| 1 | Procédure frappée de nullité |
| 2 | Procédure irrégulière |
| 3 | Impossibilité |

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre de la gestion budgétaire 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'Autorité Contractante (AC). Nous n'avons pas non plus décelé des recours exercés au niveau de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n°49/11/SM/FA/BEC/BEN/19 du 19 novembre 2019 (annexe n°5) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

➤ Gestion 2017

Au titre de la gestion budgétaire 2017, les pièces de règlement ont été communiquées pour 11 marchés. L'examen de ces pièces est fait dans les tableaux ci-dessous

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Retard (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
1	008/DGFNE C/MCVDD/A C/CPMP/SP du 24/05/2017	Travaux de remise en état du bâtiment R+ 1 ayant abrité les locaux du FNEC a Godomey hlouacomey	-	Non fourni	Non fourni	-	33 194 054	31 168 654	94%	non fourni	IMPOSSIBILITE D'APPRECIER LE DELAI D'EXECUTION DE CES MARCHES
2	006/DGFNE C/MCVDD/A C/DEPSE/CP MP/SP du 24/03/17	Travaux de réalisation du portail internet du FNEC et la formation des gestionnaires et administrateurs	-	Non fourni	Non fourni	-	5000000	5000000	100%	-	
3	012/DGFNE C/MCVDD/A C/CPMP/SD du 02/10/17	Entretien quotidien et la maintenance du réseau électrique le suivi du fonctionnement du groupe électrogène du FNEC	-	Non fourni	Non fourni	-	1271186	1271186	100%	-	
4		Contrat maladie groupé	-	Non fourni	Non fourni	-	11524250	11524250	100%	-	
5	001/DGFNE C/MCVDD/A C/CPMP/SP du 12/01/2017	contrat de service à la communication	-	Non fourni	Non fourni	-	5694915	5694912	100%	-	
6	002/DGFNE C/MCVDD/A C/CPMP/SP du 26/01/17	travaux de nettoyage et entretien des bureaux abritant les services du FNEC	-	Non fourni	Non fourni	-	8000000	6962711	87%	non fourni	
7	013/DGFNE CMCVDD/D RFM/AC/CP MP/SD du 05/12/2017	Elaboration du document d'évaluation de l'utilisation des écotaxes et des amendes environnementales mobilisées et	-	Non fourni	Non fourni	-	8305085	8222034	99%	non fourni	

N° d'ordre	Réf Marché	Libellés	Délai d'exécution (en jours)	Date d'ordre de service/ remise de site	Réception provisoire	Retard (en jours)	Montant du marché	Montant total mandaté	Taux d'exécution financière	Garantie de bonne exécution	Observation
8	009/DGFNE C/MCVDD/A C/DPPSE/CP MP/SD du	Elaboration du document du guide de formulation d'éligibilité et de sélection des projets soumis au	60	Non fourni	Non fourni	-	9882500	8291250	84%	non fourni	IMPOSSIBILITE D'APPRECIER LE DELAI D'EXECUTION DE CES MARCHES
9	BC0000656	Achat de fourniture de bureaux consommables informatiques et des pièces de rechanges	-	Non fourni	Non fourni	-	6930763	6930763	100%	-	
10	BC0000671	Fournitures de matériels électrique pour la réalisation d'une alimentation triphasée et une boîte de commande triphasée pour groupe électrogène	-	Non fourni	Non fourni	-	1188100	1006864	85%	non fourni	
11	BC0000673	montage et impression du recueil du guide de formation d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement FNEC en 500exemplaires	-	Non fourni	Non fourni	-	2118644	2118644	100%	non fourni	

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des	L'autorité contractante ne

	organes de passation et de contrôle des marchés publics »	présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables

		constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	KO	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,29		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,29.

Nous pouvons noter une mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) ne se sont pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan prévisionnel de passation des marchés publics	11	11	5	45%	Certains marchés ne figurent pas au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)					3,25%		
TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)					78,36%		
TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)					4%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 4%.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance **élevée** et que le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de l'exécution financière se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et P.I. et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	11	11	11	100%	Indisponibilité des documents pertinents	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
	MOYENNE				25,00%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 25 %.

Nous pouvons dire qu'il y a une performance satisfaisante et l'Autorité Contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Entité	Noms et prénoms	Fonctions
1	Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)	ADOUNKPE Martial	PRMP Pi et DPPSE
2		MAKPENON F. Romuald	Agent Comptable
3		GONZALO Maurice	Auditeur Interne

ANNEXE 2 : Procédure de demande de cotation

		Dossier de demande de cotation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	Total	%	% global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de remise en l'état de l'ex bâtiment abritant les locaux du FNEC à Godomey Hloualacomey	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	o	o	NA	1	o	NA	13	10	77%	78,36%
2	Réalisation du site web du FNEC et la formation des gestionnaires et administrateurs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	o	NA	1	1	NA	13	12	92%	
3	Maintenance du circuit et du réseau électrique	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	o	NA	NA	NA	NA	1	o	NA	4	2	50%	
4	Souscription d'une compagnie d'assurance maladies et de véhicules au profit du FNEC	1	o	o	1	1	o	o	o	1	NA	o	o	NA	1	o	NA	13	5	38%	
5	Abonnement réseau INTERNET "ISOCEL"	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	NA	1	o	NA	13	12	92%	
6	Nettoyage et l'entretien des bureaux abritant les services du FNEC	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	o	o	NA	1	1	NA	13	11	85%	
7	Réalisation des documents d'évaluation et l'utilisation des ECOTAXES mobilisées et d'identification des nouveaux produits à assujettir aux ressources ECOTAXES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	o	NA	1	o	NA	13	11	85%	
8	Actualisation du guide de formulation, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	o	NA	1	o	NA	13	11	85%	
9	Fournitures de matériels de bureau, consommables informatiques, produits d'entretien, lubrifiants et des pièces de rechanges pour véhicules BJ 1540 RB	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	o	NA	1	o	NA	13	11	85%	
10	Fournitures de matériels électriques pour la réalisation d'une alimentation triphasée et une boîte de commande triphasée pour le groupe électrogène au profit du FNEC	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	o	NA	1	o	NA	13	11	85%	
11	montage et impression du recueil du guide d'élaboration, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC en 500 exemplaires	1	1	1	1	1	1	o	o	1	NA	1	o	NA	1	o	NA	13	9	69%	

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de Demande de Cotation (DC)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe n°3 : Détermination du délai moyen de passation

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Travaux de remise en l'état de l'ex bâtiment abritant les locaux du FNEC à Godomey Hloualacomey	1	36	96	0	133
2	Réalisation du site web du FNEC et la formation des gestionnaires et administrateurs	8	20	1	0	29
3	Maintenance du circuit et du réseau électrique	C'est un renouvellement				NA
4	Souscription d'une compagnie d'assurance maladies et de véhicules au profit du FNEC	les documents pertinents de sont pas communiqués				NA
5	Abonnement réseau INTERNET "ISOCEL"	1	11	9	0	21
6	Nettoyage et l'entretien des bureaux abritant les services du FNEC	1	5	9	0	15
7	Réalisation des documents d'évaluation et l'utilisation des ECOTAXES mobilisées et d'identification des nouveaux produits à assujettir aux ressources ECOTAXES	24	7	1	0	32
8	Actualisation du guide de formulation, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC	9	10	8	0	27
9	Fournitures de matériels de bureau, consommables informatiques, produits d'entretien, lubrifiants et des pièces de rechanges pour véhicules BJ 1540 RB	2	0	3	0	5
10	Fournitures de matériels électriques pour la réalisation d'une alimentation triphasée et une boîte de commande triphasée pour le groupe électrogène au profit du FNEC	4	8	22	0	34
11	montage et impression du recueil du guide d'élaboration, d'éligibilité et de sélection des projets soumis au financement du FNEC en 500 exemplaires	2	PV d'attribution provisoire non communiqué	PV d'attribution provisoire non communiqué	0	NA
Délai global						296
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						246
Volume de marchés concernés (pertinents)						8
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						31

- **Annexe n°4 : PV de restitution**

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES
MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

Nom de l'autorité contractante : Fonds National de l'Environnement et du Climat (FNEC)

Date de tenue de la séance de restitution : 25 octobre 2019

Heure de démarrage : 16 h 10 mn

Heure de fin : 17 h 15 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf liste de la séance de restitution ci-joint)

I. Récapitulatif des pièces collectées au cours de la restitution

Aucune pièce collectée.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

- Les actes de nomination des organes de passation et de contrôle des marchés publics ;
- Les marchés passés au titre de la gestion budgétaire de 2016 ;
- Le plan de passation de la gestion 2016 ;
- Le rapport d'activité de la gestion 2016.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC (FNEC)

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante

Organes	Actes
PRMP	N'existait pas
Secrétariat PRMP	N'existait pas
CPMP	Arrêté 2017 n°104/MVCDD/DC/SGM/DGFNEC/SA 057SGG17 du 29 septembre 2017 portant nomination des membres permanents de la commission de passation des marchés publics du FNEC
CCMP	N'existait pas

Constat 2 : Faiblesse

- ✓ La PRMP par intérim (DPPSE) confirme qu'en 2016 et 2017, il y avait pas une mise en place des organes suivantes : (PRMP, Secrétariat PRMP, CCMP).

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

Compte tenu du nombre peu significatif des marchés à auditer, le consultant a procédé à un contrôle de l'ensemble des marchés passés par l'autorité contractante. Onze (11) marchés ont été audités pour une valeur de quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre (97.487.204) francs CFA. Ces marchés se décomposent comme suit par mode de passation :

libellés N° ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Valeur de marchés
1	DEMANDE DE COTATION	11	97 487 204
Total		11	97 487 204

L'ensemble des marchés ont été passés par la procédure de demande de cotation. Au terme de la revue desdits marchés. L'auditeur a conclu ce qui suit :

- Les procédures ayant abouti à l'attribution de cinq (5) marchés sont irrégulières en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus ;
- Les procédures ayant abouti à l'attribution de cinq (5) marchés sont frappés de nullité en raison du défaut de leurs inscription au plan de passation de 2017 ;
- L'auditeur n'a pu donner d'opinion sur un marché en raison de l'indisponibilité de certaines pièces.

Au regard de ces conclusions, la PRMP, l'Agent comptable, l'Auditeur interne et le Directeur de la Prospective, de la programmation et du Suivi-Evaluation (PRMP par intérim) n'ont pas d'objection sur les conclusions ci-dessus citées.

Au début de la mission, nous avons demandé par courrier n°83/03/SM/FA/BEC/BEN/19, la base de données des marchés passés aux titres des gestions budgétaires 2016-2017 au FNEC, par retour de mail, ils nous ont envoyés uniquement la base de données de l'exercice 2017, en nous informant qu'en 2016, ils n'ont passés aucun marché.

Mais lors de la séance de restitution, nous avons pris connaissance de certains marchés passés au titre de la gestion budgétaire 2016. Un courrier sera envoyé à cet effet pour demander la base de données et les pièces complémentaires.

3.3. Sur les plaintes

L'autorité contractante affirme n'avoir reçu aucune plainte au titre de la gestion budgétaire 2017.

3.5. Sur l'exécution financière

L'Agent comptable nous a communiqué les pièces financières, et le traitement est en cours. Enfin, des échanges entre le cabinet, la PRMP, l'Agent comptable, l'Auditeur interne et le Directeur de la Prospective, de la programmation et du Suivi-Evaluation (DPPSE) ont eu lieu notamment sur le mode de fonctionnement des organes, de contrôle et sur les procédures de passation.

La séance a été levée à 17 h 15 mn

Fait à Cotonou, le 25 octobre 2019

Pour Bec Sarl


PRINCE-ADANANTONTON
Nantou


BEC SARL
c/ Cheminots, c/239 Zongo
02 BP. 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 64 22
N° OECCA Bénin : 032 SE

Pour l'Autorité Contractant


Daouda AMOUDATISSIFAY
PRMP/FNEC




Romuald F. MAKPENON


Agent Comptable
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de Vie et du Développement


Martial ADOUNKPE
DPPSE/FNEC

- Liste de présence de la séance de restitution

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017

SEANCE DE RESTITUTION

AU FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT (FNEC)

Cotonou, le 25 / 10 / 2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	FRANCOIS ADAMBA TONON Moukoko	Accompagnateur BEC Sarl	87 00 11 21 15 / 20 39 74 bec_scp@yahoo.fr	
2	MAFFON Tanguy	Superviseur BEC SARL	65 40 40 40 bec_scp@yahoo.fr	
3	ANGELINISSI Niamyssc	Accompagnateur BEC SARL	65 10 39 31 bec_scp@yahoo.fr	
4	AMOUSSA ISSIFOU Daguelo	PRNP/FNEC	97 18 77 32 adaguelo@fnecc-benin.fr	
5	MARREHOUE F. Remouadou	ACC/FNEC	97 20 33 22 fremouadou@fnecc-benin.fr	
6	GENZALE Maurice	AI - FNEC	97 40 56 95 mgenzale@fnecc-benin.fr	
7	ADOUNKPE Martial	DPPSE/FNEC	97 57 88 67 adounkpe@fnecc-benin.fr	

Annexe N°5 : Divers courriers

- Courrier de demande de la base de données

BEC Sarl    

Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes. N° DECCA-Bénin: 052 SE N° ONECCA-Togo: 021-09 A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Fonds National pour
l'Environnement et le Climat (FNEC)

Cotonou-Bénin 21-32-58-16
29-03-19
SD FNEC
Gandji

Contrat: N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 83/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 3) – **Demande de base de données des Marchés Publics (2016 & 2017) et état des plaintes**

Madame/Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre structure ainsi que l'état des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM FA/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 320080505618
TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 289-B 1115 COT N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUMTIGOME LOME -
FRANCE : 196 rue Jeanne d'arc, 10180

BEC Sarl



International
Federation
of Accountants



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Ile-de-France

ONECCA-TOGO
Certification - Conseil - Formation



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 023-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 15 Juillet 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Fonds National pour
l'Environnement et le Climat (FNEC)

Att. : Point focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019
N/Réf: 85/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission**
d'échantillon d'audit physique et collecte des pièces

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés devant faire l'objet d'audit
d'exécution physique et financière.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le **23 Juillet 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative
des documents et pièces à mobiliser pour la phase d'audit physique.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame / Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

B E C S A R L
Rue Cheminots, c/239 Zongo
02 BP. 1913 Cotonou
Tél : + 229 21 30 54 22
Serge MENSAH
Associé Gérant
ONECCA Bénin : 032 SE
Expert-comptable diplômé

PJ : Echantillon d'audit physique
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_sarl@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COF N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_sarl@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18-
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
I2 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° ONECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 29 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Fonds National pour
l'Environnement et le Climat (FNEC)

Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 139/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017_ **Prise de contact et
démarrage de la mission** *mission de*

Madame/Monsieur,

Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous
informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de
deux (02) mois.

En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les
dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment
communiquée à l'équipe d'auditeurs.

Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ;
bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin
et de commun accord les dates de passage.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge Mensah
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

Hatila
ABOUNKPE
03/06/19

BENIN: RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO: RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email: bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE: 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES); N°SIRET: 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 13 Mai 2019

Handwritten signature and stamp of the FNEC mission focal point.
15/05/2019
07578867
DPPSE/FNEC

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Fonds National pour
l'Environnement et le Climat (FNEC)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 41/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces et démarrage de la mission** : *Pièces collectées et audit
réalisé sur place*

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le 17 mai 2019. Vous trouverez en annexe la liste indicative des
documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Handwritten signature of Serge Mensah.
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 0630407 - IFU N° 3200800565618
Siège Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° OECCA-Togo: 025-051-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n° 074653-00

Cotonou, le 26 septembre 2019

A



La Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC)

Att : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 82/09/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents Institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 Point sur la collecte des pièces *et non au papier*

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente, le point sur la collecte des pièces relatives aux marchés échantillonnés (en annexe la liste des pièces manquantes par marché).

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que les pièces manquantes soient communiquées à l'équipe d'auditeurs au plus tard le **04 octobre 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

[Signature]
Serges MENSACH
Associé Gérant
Expert comptable diplômé

PJ : Liste des pièces manquantes

BENIN : RCCM COTONOU N° RCCM BE/COT/07
D12 - N° CNSS : 0630407 - IFL N° 320080056618
Siège (Immeuble BEC C238 Zongo) 02 BP 1917 Cotonou
Email : info@bec-benin.com Tel: 00229 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : 01184 01001 Compte N° 030844220101 62

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COL N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : info@bec-togo.com Tel: 00228 22 26 82 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N° 030359682201 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'Arc 10180
Saint Lys (TROYES) N° SIRET : 813 116 191 000
12 - N° de TVA Intracommunautaire : TVA
FR34 813 116 191



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes. N° DECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2

BECCA-BENIN est certifié par l'Institut de Certification France sous le n° 007-833-001

*Recu le 27/09/19
Comm 97
H/FNEC à 16h30*

Cotonou, le 24 Septembre 2019

Au

Directeur Administratif et Financier du Fonds
National pour l'Environnement et le Climat
(FNEC)

Att. : Point focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019
N/Réf: 103/09/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017. **Transmission**
d'échantillon d'audit financier et collecte des pièces de règlements *pièces en*
audit à collecter

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés devant faire l'objet d'audit
d'exécution financière.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le **02 octobre 2019**. Vous trouverez en annexe la liste
indicative des documents et pièces à mobiliser pour la phase d'audit financier.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame / Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge Mensah
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



PJ : Echantillon d'audit financier
Liste des documents & pièces à collecter

* **BENIN :** RCCM COTONOU N°RCCM BE/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/299 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: be_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin: BJ104 01001 Compte N°030644220101 62

* **TOGO :** RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email: be_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 52 18 -
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°030359682001 05

* **FRANCE :** 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES) : N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191